

---

# BILAN 2020

---

Date : 06.02.2021

L'année 2020 a été une année particulière pour tout le monde. Il peut sembler inutile de le rappeler et pourtant, cette spécificité a conditionné l'ensemble des activités de l'association.

## Fonctionnement général

### Bénévoles

L'association a beaucoup grandi au cours de l'année. De nouvelles bénévoles se sont jointes à nous. D'autres bénévoles plus discrètes jusque là se sont impliquées plus activement.

Nous avons notamment accueilli Emerance, Ilona, Ysaline, Veda, Melissa, Justine, Marie, Julie, Achaïso, Anita<sup>1</sup>. Par ailleurs, Nicolas et Soumaya ont quitté l'association, dans un contexte tendu que nous regrettons toutes.

L'implication des bénévoles a eu des conséquences importantes sur l'évolution de l'association tant en termes de développement de projets, que de communication interne et externe.

A cause de la pandémie, les réunions mensuelles en présentiel ont été stoppées et remplacées par des réunions en ligne, dans un premier temps. Cependant, ces réunions, épuisantes, ont fait place à des réunions mixtes (en ligne et en présentiel en fonction des préférences de chacune) et à un rythme moins soutenu. Cette situation exceptionnelle ne devrait pas, à mon sens, devenir la norme. Les réunions d'équipe sont essentielles pour maintenir la cohésion, le sentiment d'appartenance, nourrir les membres de contacts sociaux et de réflexions mais aussi pour permettre à l'association de continuer à se développer.

### Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, composé de trois administratrices, a été élargi et compte désormais quatre administratrices : Miriam (Présidence), Amélie (Trésorière), Catia (Secrétaire) et Sébastien (Vice-président).

---

<sup>1</sup> D'autres bénévoles ont encore rejoint l'équipe depuis 2021.



## Présidence

En tant que Présidente, j'ai géré le fonctionnement de l'association. J'ai aidé les autres administratrices dans leurs tâches. J'ai accueilli et soutenu les bénévoles ainsi qu'Emerance. Je me suis chargée de la représentation de l'association auprès de l'extérieur.

## Trésorerie

En tant que Trésorière, Amélie s'est chargée de vérifier les comptes établis par moi. Elle a également introduit la déclaration d'impôts pour l'année 2019.

## Secrétariat

En tant que Secrétaire, Catia s'est chargée de la publication en temps et en heure des documents officiels. Elle a collaboré avec Sébastien à la mise en ordre des documents UBO.

## Vice-Présidence

En tant que Vice-président, Sébastien m'a soutenue dans mes différentes réflexions et décisions. Il s'est chargé de la mise en conformité de nos obligations pour les documents UBO.

## Stages

Au début de l'année, nous avons accueilli Emerance, étudiante en droit à l'Université de Namur. Après un stage particulièrement riche pour elle comme pour Femmes de Droit, Emerance a décidé de continuer à être bénévole au sein de l'association, ce qui nous réjouit.

## Comptabilité

Suite au décès de Chloé Guyot, sa famille a décidé de soutenir Femmes de droit en invitant leurs proches à faire des dons à l'association en mémoire de Chloé. Plus de 10.000 euros ont ainsi été versés à l'association. Cette somme sera consacrée à la mise en place d'une formation à destination des professionnel.les de la santé sur le droit médical et les violences gynécologiques et obstétricales.

## ICT

Sébastien s'est chargé de l'aspect ICT de l'association. Il a veillé aux différentes mises à jour de notre site web mais aussi des aspects plus techniques du site web et de la gestion globale des mails.

## Communication

Un audit de communication a été réalisé par des étudiant.es en communication que nous remercions chaleureusement. Un projet en lien avec des ateliers en est ressorti.

Le projet d'atelier et la communication y afférente a été repoussé à l'après-confinement.

Cependant, cet audit a été l'occasion de faire le point sur notre communication externe et interne.

Par rapport à la communication externe, il ressort que nous sommes très bien référencées sur les moteurs de recherches, que nous avons une belle visibilité sur Facebook. Par contre, la structure du site internet n'est pas toujours intuitive et peut perdre le public cible, qui n'est pas forcément formé aux technologies. En outre, le fait que nous soyons présentes sur d'autres réseaux sociaux mais inactives peut donner une image négligée en opposition à ce que nous sommes et faisons réellement.

En conséquence, il a été décidé de refaire entièrement le site internet, de réfléchir à sa structure et clarifier les éléments qui nous paraissent importants. Ce travail long et nécessaire a été fait par Ysaline et moi. Le site a, ensuite, été soumis à l'équipe de bénévoles pour avoir leur retour et a été adapté selon les différentes remarques émises.

En outre, il a été décidé de supprimer le compte Instagram, inutilisé depuis des mois. Cependant, au même moment, Ilona, qui venait de rejoindre l'association et qui maîtrise ce réseau social a proposé de le reprendre. Après une période d'essai où j'ai contrôlé chaque story avant sa publication et après avoir constaté que le contenu proposé par Ilona était en parfaite adéquation avec les valeurs de l'association, Ilona a continué seule à nourrir ce compte, nous faisons passer, en quelques semaines, de 35 à 400 abonné.e.s.

Par ailleurs, en ce qui concerne la communication interne, il a été décidé d'utiliser Trello, une application de coordination du travail en équipe. J'ai complètement revu la présentation et la structure des tâches reprises dans le Trello. Désormais, j'assigne des tâches sur le Trello aux bénévoles, ce qui leur permet de visualiser rapidement les tâches qu'elles se sont engagées à faire et à avoir une vue d'ensemble du travail de l'association.

De plus, j'ai pris la décision de me former au management, à l'intelligence collective et au travail en équipe afin d'être plus adéquate en tant que Directrice de l'association, et, par conséquent, manager de l'équipe de bénévoles.

## Formations

J'ai assisté à la formation organisée par Amnesty International concernant les droits humains. Cette formation riche et intense a nourri ma réflexion sur différents dossiers et a été l'occasion de rencontrer, enfin, Diane Bernard, Présidente de Fem and Law. Malheureusement, le confinement a débuté juste après la formation, ne nous permettant pas une nouvelle rencontre spécifique sur les conflits qui nous opposent. Nous espérons que 2021 sera l'occasion de mettre tout cela à plat et de repartir sur des bases saines.

Plusieurs bénévoles ont également assisté au Colloque organisé par l'Université de Namur sur les violences faites aux femmes au prisme du droit. Un article de blog a été rédigé à ce sujet.

## Informations juridiques

L'axe « informations juridiques » a été nourri par la rédaction de nombreux *verbos* par les bénévoles, sur notre site internet.

Par ailleurs, l'association a participé, par mon intermédiaire, à différents médias, notamment sur la question de l'inceste, des violences conjugales, des violences de genre, de l'accord de gouvernement. L'ensemble des articles et liens sont repris dans la Revue de Presse de l'association.

Nous n'avons pas vraiment nourri le blog, ce qui a été regretté dans l'audit susmentionné.

Comme à notre habitude, nous avons collaboré avec le milieu associatif féministe belge, principalement avec l'Université des Femmes, SOS Inceste Belgique, Resonesco et l'antenne Innocence en danger ainsi que Vie féminine, le GAMS, la Plateforme pour une naissance respectée, Femmes et santé, Women Helps women, le Gacehpa et Garance.

## Consultance

Le volet consultance a pris une importance grandissante au sein de l'association ne me permettant plus de les gérer seule.

Plusieurs bénévoles juristes se sont alors jointes à moi pour s'en charger.

Les demandes arrivent principalement par mail même si de nombreuses demandes nous parviennent également par téléphone. Une grande partie des demandes impliquent simplement de renvoyer vers des avocat.es spécialisé.es. D'autres, moins nombreuses, impliquent une réponse plus précise. Certaines, enfin, beaucoup plus rares, font l'objet d'une prise en charge dans le cadre de l'accompagnement juridique payant.

Les permanences à la Maison des femmes de Schaerbeek ont été poursuivies, à distance depuis le confinement. Ces permanences qui ont lieu tous les premiers jeudis du mois, de 10 à 13h sont d'intensité fort inégales puisque malgré les inscriptions, un nombre non négligeable de personnes ne viennent pas.

## Actions féministes

Plusieurs gros dossiers nous ont occupées au cours de cette année.

## Actualité politique

Nous avons lu et analysé l'ensemble des déclarations politiques et plans mises en place en lien avec les droits des femmes.

Femmes de Droit – Droit des femmes, asbl  
Rue Walter Sœur 62  
5590 Ciney  
0494/24.95.38  
Mail : info@femmesdedroit.be



Par ailleurs, nous sommes attentives à la réforme en cours de discussion du Code pénal, problématique à plusieurs niveaux en termes de droits des femmes.

## Inceste

Ce sujet a occupé la majeure partie de notre temps.

Nous avons continué la collaboration avec l'Université des femmes et SOS Inceste Belgique sur le projet de Politisation de l'inceste. Un cahier de recommandation a, dès lors, vu le jour, reprenant un état des lieux de la prise en charge et de la prévention actuelle de l'inceste ainsi que des recommandations permettant une nette amélioration des choses. Ce cahier, relayé auprès de personnalités politiques, a eu un certain écho et a été l'occasion de quelques rencontres politiques qui n'ont, malheureusement, pas mené à grand-chose. Nous pouvons espérer que la libération de l'écoute sur le sujet à laquelle nous assistons depuis janvier 2021 ouvrira de nouvelles perspectives sur le sujet.

Par ailleurs, l'équipe a activement travaillé sur le projet « Inceste Moi Aussi » (IMA). Nous avons entièrement construit le site internet, la communication et les pages des réseaux sociaux et avons réfléchi à la façon dont nous voulons fonctionner dans le respect de nos propres limites et besoins. Une nouvelle réflexion devra rapidement être mise en place pour faire le point sur ce sujet.

En outre, une réflexion en commun avec plusieurs associations a été ouverte sur l'opportunité de mettre sur pied une formation dans le secteur de l'aide à la Jeunesse sur ce sujet.

En parallèle, une réflexion a été menée en interne sur l'opportunité de créer une formation spécifique à l'inceste à destination de tous les professionnels du droit.

## Congé de naissance

Ce projet, initié par Nicolas et Soumaya, a été mis en attente. Nous avons rencontré de grandes difficultés avec Leetchi pour récupérer les sommes données ainsi que les coordonnées des contributeurs.rices.

Après plusieurs mois de silence (et d'absence de réponse à mes différentes interpellations, malgré le fait que ces interpellations soient lues), contre toute attente, Nicolas et Soumaya nous ont « livré » une vidéo qu'ils avaient réalisée de leur côté et pour laquelle ils attendaient que nous payions la réalisatrice, Sophie-Clémentine, comme envisagé plus d'un an auparavant.

Cette situation a été plus qu'inconfortable. La vidéo ne correspond en aucune manière aux dernières décisions prises par l'association (et auxquelles Nicolas et Soumaya ont participé). Nous n'avons eu aucun droit de regard sur la création de la vidéo. Nous avons reçu un produit fini pour lequel nous n'avons pas eu notre mot à dire, à aucun moment du processus (choix des intervenant.es, format, contenu, structure, logo...).

Par respect pour le travail de Sophie-Clémentine, nous avons décidé de payer. Cependant, j'ai écrit à Nicolas et Soumaya pour transmettre ma colère et les éléments susmentionnés. Ils ont

choisi de répondre en mettant en copie une série de personnes, souvent étrangères au conflit (dont une personne que je ne connais même pas et qui n'a jamais été membre de l'association...). Compte tenu du fait que nous ne collaborerons plus à l'avenir, j'ai décidé de ne pas alimenter la discussion, manifestement stérile.

Cependant, il m'est revenu qu'au moins un contributeur n'a pas reçu sa contrepartie ni même un mot de remerciement. Malgré plusieurs rappels et interpellations, Nicolas et Soumaya n'ont donné aucune information sur le sujet. Dès lors, nous sommes dans l'impossibilité de savoir si l'ensemble des contributeurs et contributrices ont été laissés dans le silence ou si une partie des contributions ont été envoyées, alors même que j'ai envoyé à Nicolas et Soumaya par la poste les stickers nécessaires aux contreparties (seule contrepartie dont j'étais responsable).

Dès lors, il convient de réagir promptement et adéquatement auprès des contributeurs et contributrices, ne fut-ce que par le plus élémentaire des respects.

Par ailleurs, la vidéo a été diffusée sur YouTube et sera prochainement uploadée directement sur Facebook.

## Femmes mémorables

Ce projet continue, tout doucement, à être nourri.

## Violences gynécologiques et obstétricales

Tout d'abord, le manuel d'auto-défense en matière de santé sexuelle et reproductive (Zones à défendre) a été publié. Il est disponible gratuitement en version papier ou PDF.

Ensuite, grâce aux dons reçus pour Chloé Guyot, un fond a été symboliquement créé pour mettre sur pied une formation à destination des professionnel.les de la santé en lien avec le droit médical et particulièrement les violences gynécologiques et obstétricales. Cette formation a été planifiée fin 2020 pour une création au cours de l'année 2021.

## Interruption volontaire de grossesse

Nous continuons à effectuer une veille sur ce sujet hyper sensible.

Miriam Ben Jattou